

Eau.1 Elaborer un programme d'animation pour la réduction des consommations d'eau avec le télérelevé, défi famille, autres animations et campagne de communication

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-31

Secteurs concernés Résidentiel - Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action



Cholet Agglomération gère l'approvisionnement en eau potable sur son territoire. Depuis le 1er avril 2021, Cholet Agglomération a confié la gestion du service d'eau potable à la société Veolia par Concession de Service Public (CSP) sur son territoire, et ce jusqu'au 31 décembre 2031. L'accès à l'eau est un défi majeur pour les années à venir. Si Cholet Agglomération est peu impacté pour le moment, les événements climatiques extrêmes, comme les sécheresses, modifient les régimes de précipitations et réduisent les réserves d'eau douce. Aussi l'enjeu pour les années à venir consiste à préserver la quantité et la qualité de l'eau pour assurer une quantité suffisante d'eau douce disponible pour la population.

Afin de mieux gérer les fuites sur le réseau et aider les utilisateurs à gérer les quantités d'eau consommées, Cholet agglomération souhaite développer un nouvel outil. Il s'agira de faire appel à 30 familles volontaires par an pour être accompagnées sur l'optimisation de leur consommation d'eau. Cela passera par la mise en place d'ateliers numériques pour favoriser le suivi de la consommation via l'application télérelevé.

Plusieurs actions distinctes concourant au même objectif : une consommation raisonnée de l'eau potable, peuvent être déployés :

- Défi famille auprès de 30 foyers volontaires pour être accompagnés sur l'optimisation de leur consommation d'eau
- Valorisation de la télérelève (alerte fuite, suivi consommation ...) : Mise en place sur 2024/2025 de 25 ateliers numériques pour aider les usagers à activer le compte "Veolia et moi" et bénéficier de la télérelève, campagne de communication via des flyers, des panneaux d'affichage, Synergie et Cholet.fr
- Distribution de sabliers pour limiter le temps de douche via les coffrets aux nouveaux arrivants sur tout le territoire communautaire

Cible(s)

Elus, agents, grand public

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Reconquérir et gérer la qualité de la ressource en eau
- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'inscrit dans le cadre du SRADDET, du SCoT et du PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Directive cadre sur l'eau

SAGE

Evaluation initiale

Année de début

2023

Année d'échéance

2030

État

En cours

Thématique(s) concernée(s)

Adaptation -

Degré de complexité : Technique

Moyen

Organisationnelle

Faible

Financière

Faible

Acteurs

Porteur de l'action Cholet Agglomération

Typologie de porteur Intercommunalité

Personne référente Chef de service Coordination Administrative

Rôle de l'EPCI Porteur

Service concerné Direction Environnement, Coordination administrative

Élu référent Vice président en charge Eau Potable et Milieux Aquatiques

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Veolia (Financier) - Direction Communication (Technique)

Moyens nécessaires

Investissements

0 €

Frais d'exploitation

13800 €/an

Moyens humains

0 etp

Subventions

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

- Défi famille : action annuelle depuis 2023, 3ème édition prévue pour 2024/2025. Coût : 4900€ par édition.
- Ateliers numériques de novembre 2024 à mars 2025. Coût : 6000€
- Distribution de 700 sabliers par an soit 2 900 €/an

Commentaire

Défi famille : 30 foyers en 2023 soit 103 personnes et 30 foyers en 2024 soit 105 personnes, reconduction 2025 en attente décision politique

Indicateur(s) de suivi

(10 maximum)

Intitulé de l'indicateur

Public touché (personnes)